

Cerfs-volants à Berck-sur-Mer

du samedi 15 avril 2023 au dimanche 16 avril 2023

Organisateurs : Claire Bourdoulous, Catherine Foode	Niveau : Soutenu
Avec accord : Oui	Itinérant sans portage
Effectif maximum : 10	Auberge

Le vent est de retour à Berck-sur-Mer pour s'engouffrer dans les cerfs-volants en l'air et sur terre.

Venez les découvrir avec nous après une randonnée !

Samedi, nous allons marcher sur la côte pour rejoindre Fort-Mahon, puis dimanche nous allons découvrir la réserve biologique domaniale de la Côte d'Opale, qui recouvre la plus spectaculaire des plaines humides du massif dunaire.

Participation aux frais

120 €

Incluant : les transports locaux (taxis), les 2 nuits de vendredi et samedi, les petits-déjeuners de samedi et dimanche, et le dîner du samedi soir à l'auberge, les frais d'organisation du CAF, les frais de transport des organisatrices.

N'incluant pas les repas de midi pris en pique-nique, le dîner de vendredi soir, les en-cas et boissons.

Transport

Horaires non encore parus, à vérifier.

Aller : Départ vendredi 14 Avril 2023 à 18h31 de Paris Nord. Arrivée à 20h45 à Rang Du Fliers Verton

Rendez-vous à l'arrivée en gare de Rang Du Fliers Verton à 20h45 pour prendre le taxi pour aller à l'auberge.

Retour : Départ dimanche 16 Avril 2023 à 18h27(ou plus tard) de la gare de Rang Du Fliers Verton. Arrivée à 20h30 Paris Nord.

Hébergement et repas

Nous logerons pour 2 nuits, vendredi soir et samedi soir, en auberge collective à 7 km de la gare.

Draps et petits-déjeuners inclus, ainsi que le dîner de samedi soir.

Il sera possible de se ravitailler samedi soir au retour de la randonnée (tous commerces à Berck).

Programme

Installation à l'auberge, située à 7 km de la gare. Dîner libre (prévoir de le prendre dans le train venant de Paris).

Si vous souhaitez arriver plus tôt, nous prévenir.

J1 : de Fort-Mahon à Berck. 30 km.

Le taxi nous déposera à Château-Neuf pour emprunter le canal de la Retz.

Nous irons à Fort-Mahon pour aller à la pointe de Routhiauville et puis nous marcherons sur le sentier côtier en espérant voir quelques veaux de mer et enfin les cerfs-volants.

J2 : de Berck à la gare de Rang-du-Fliers. 32 km.

A partir de notre hébergement, nous emprunterons la plage pour aller jusqu'à Merlimont pour rejoindre la forêt domaniale de la côte d'Opale.

Puis nous irons revoir les cerfs-volants une dernière fois avant de récupérer nos sacs à l'auberge pour marcher jusqu'à la gare de Rang du Fliers.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. Les organisatrices se réservent le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.

Équipement

Équipement habituel du randonneur (liste sur demande) : protections efficaces contre la pluie et le froid, chaussures de randonnée imperméables avec une bonne accroche, affaires de toilette et petite serviette, pharmacie personnelle, chaussures légères et change pour le soir, bouchons d'oreille, au moins un pique-nique pour samedi.

Nous ne porterons que les affaires de la journée.

Modalités sanitaires

Chacun devra être en mesure de s'aligner sur les règles sanitaires en vigueur au moment de la sortie.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne.

Les places seront attribuées à partir du **mardi 13 décembre 2022** selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.